

ENGAGEMENTS RSE
RESPONSABILITE
SOCIALE
DE L'ENTREPRISE

VERSION 2024

SOMMAIRE

01. QUI SOMMES-NOUS ?	P.4
1.1 NOS ACTIVITÉS	P.4
1.2 CHIFFRES CLEFS	P.4
1.3 HISTORIQUE	P.5
1.4 NOS VALEURS	P.6
1.5 NOS MÉTIERS	P.7
1.6 SIGNATAIRE DES PRI	P.8
02. NOS ENGAGEMENTS	P.10
2.1 ENGAGEMENT GOUVERNANCE	P.12
2.2 ENGAGEMENT SOCIAL	P.14
2.2.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	P.14
2.2.2 EGALITÉ FEMMES / HOMMES OU DIVERSITÉ ET INCLUSION	P.15
2.2.3 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	P.16
2.2.4 CRÈCHE INTER-ENTREPRISES	P.17
2.3 ENGAGEMENT SOCIÉTAL	P.18
2.4 ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	P.20
2.5 ENGAGEMENT CLIENTS	P.22
2.5.1 INTÉGRATION ESG	P.24
2.5.2 EXCLUSIONS	P.25
2.5.3 GESTION DES CONTROVERSES	P.25
2.5.4 POLITIQUE D'ENGAGEMENT	P.26
2.5.5 TRANSPARENCE	P.27



EDITO

PAR SÉBASTIEN GRASSET

DIRECTEUR GÉNÉRAL - ASSET MANAGEMENT

DEPUIS SA CRÉATION EN 2004 AURIS GESTION S'APPUIE SUR DEUX DIMENSIONS AU CENTRE DE SON DÉVELOPPEMENT :

- **Ses clients**, au centre de tout ce que nous entreprenons, ce qui nous permet de bâtir de fortes relations de confiance sur le long terme,
- **Ses collaborateurs** qui sont la force vive et les premiers porteurs des valeurs de la société.

L'humain est au cœur de notre développement, et c'est donc tout naturellement qu'Auris Gestion a développé des initiatives autour de la gouvernance, des enjeux sociaux et sociétaux, mais aussi environnementaux puisque l'humain est indissociable d'un écosystème global.

D'abord éparées, ces initiatives sont désormais inscrites dans le cadre d'un plan RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) qui permet d'en assurer la cohérence et le développement. Ce plan a en effet vocation à s'inscrire dans la durée et à être revu régulièrement à l'aune de l'avancement de nos pratiques mais également des évolutions réglementaires. Il se structure autour de 6 engagements, dont chacun intègre des Objectifs de Développement Durables de l'ONU.

La finance est un moteur indispensable de la transition sociétale et environnementale que génère le changement climatique. Auris Gestion entend, à son niveau, contribuer à la transformation des pratiques du secteur, que ce soit au niveau de l'entreprise elle-même ou dans le cadre de ses activités de gestion et de conseil.

01 QUI SOMMES-NOUS ?

1.1 NOS ACTIVITÉS

AURIS GESTION EST UNE SOCIÉTÉ DE GESTION ENTREPRENEURIALE ET INDÉPENDANTE CRÉÉE EN 2004. ELLE GÈRE AUJOURD'HUI 3,5 MILLIARDS D'EUROS.

Auris Gestion s'est historiquement développée sur l'accompagnement de la clientèle privée avec une offre globale apportant des solutions sur mesure à des besoins divers. Elle s'est ensuite spécialisée dans l'accompagnement de partenaires CGP et Family Offices ainsi que dans celui des institutionnels avec une gestion en architecture ouverte et une tarification maîtrisée. A ce titre, elle a intégré en juin 2020 les expertises de Salamandre AM afin de renforcer ce positionnement. Ainsi, Auris Gestion met son savoir-faire et ses techniques institutionnelles de gestion à la disposition d'une clientèle élargie : clients privés, conseillers en gestion de patrimoine et institutionnels. La relation de proximité avec ses clients est une valeur forte d'Auris Gestion, qui déploie des solutions sur mesure à la fois en termes de gestion, de conseil et de reporting.

Auris Gestion est organisée en deux pôles d'activité bien distincts et séparés par une muraille de Chine : le pôle Gestion Privée d'un côté et le Pôle Asset Management (au service, dans le cadre d'une relation de travail BtoB, des CGP/Family Offices et institutionnels) de l'autre. Si les membres d'un pôle peuvent bien évidemment échanger avec ceux de l'autre pôle sur des idées d'investissement et plus généralement sur la macroéconomie et les conditions de marchés, une stricte séparation des activités de chaque pôle est respectée afin de préserver une totale confidentialité (notamment sur la clientèle accompagnée en direct ou encore sur celle de nos partenaires CGP/Family Offices). Notre dispositif déontologique et notre organisation interne permettent ainsi d'assurer un total cloisonnement entre les deux activités et ce afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

1.2 CHIFFRES CLEFS

2004

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

3,5G€

ENCOURS GÉRÉS*

80

COLLABORATEURS*

25%

CLIENTS INSTITUTIONNELS

25%

CGP ET SÉLECTIONNEURS DE FONDS

50%

CLIENTS PRIVÉS

* au niveau du Groupe Auris.

1.3 HISTORIQUE

- 2004**
CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ
Création de la société de gestion indépendante avec une activité dédiée à la gestion privée en architecture ouverte.
- 2008**
CRÉATION DU PÔLE AM
Lancement d'Auris Evolution Europe, fonds actions Europe.
- 2009**
1ER FONDS DÉDIÉ
Lancement d'Auris Evolution Europe, fonds actions Europe.
- 2012**
FINANCIÈRE VAN EYCK
1ère croissance externe : rapprochement avec la Financière Van Eyck.
- 2014**
DÉVELOPPEMENT PÔLE AM
Développement de l'activité de gestion collective, notamment du fonds flexible Auris Diversified Beta avec une nouvelle équipe de gestion et une stratégie disciplinée.
- 2015**
PASSAGE D'ÉTAPE

 - Le milliard d'€ d'actif sous gestion atteint.
 - 2ème croissance externe : rapprochement avec Alexandre Finance.
 - Déploiement à l'international : Suisse - Espagne - Maurice.
 - Auris Sélection Défensive évolue en fonds obligataire court terme.
- 2016**
CRÉATION D'AURIS ADVISORS
Création d'Auris Advisors, activité de courtage et statut de CIF auprès de la clientèle privée.
- 2017**
RENFORCEMENT DE NOS EXPERTISES OBLIGATAIRES
Adoption d'une approche de gestion multi-segments du marché obligataire européen.
- 2018**
NAISSANCE DE L'OFFRE DÉDIÉE AUX INDÉPENDANTS DU PATRIMOINE
Une offre BtoB dédiée aux CGP/FO avec une équipe spécialisée.
- 2020**
RAPPROCHEMENT AVEC SALAMANDRE AM
Intégration en juin 2020 des équipes et du savoir-faire de Salamandre AM.
- 2021**
APPROCHE ISR
Auris Evolution Europe devient Auris Evolution Europe ISR et adopte une méthodologie ESG robuste et disciplinée.
Auris Gestion adhère aux PRI ONU confirmant son attachement à l'ISR comme source d'alpha.
- 2022**
RENFORCEMENT DE NOTRE APPROCHE ESG
- 2023**
LANCEMENT DU FONDS DATÉ RENDEMENT SELECTION 2027

1.4 NOS VALEURS



UNE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC NOS CLIENTS

Être à l'écoute, respecter nos engagements, mettre au service de nos clients la réactivité et le professionnalisme de nos équipes, rester exigeants avec nous-mêmes et avec nos partenaires, travailler dans la confiance mutuelle et la transparence sont gages d'intégrité professionnelle.



LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS AU CENTRE DE CE QUE NOUS ENTREPRENONS

Notre volonté est d'instaurer une relation de confiance réciproque et d'assurer votre satisfaction en étant à votre écoute. Nous nous appliquons à fournir des services à forte valeur ajoutée et à définir des solutions innovantes au plus près de vos exigences.



UNE DIMENSION HUMAINE DANS NOS ACTES DE GESTION

C'est sur l'attention portée à la valeur des choses, des chiffres et des Hommes que nos gérants bâtissent leur stratégie depuis 19 ans. Ils créent ainsi la valeur, dans la durée, que nous partageons année après année.



DES INTÉRÊTS ALIGNÉS ENTRE CLIENTS ET COLLABORATEURS

Auris Gestion est une structure entrepreneuriale, détenue à 100% par ses fondateurs et ses salariés. Il en découle un fort alignement d'intérêts entre clients et collaborateurs, grâce à la liberté de pensée, de parole et d'action mutuelle.



1.5 NOS MÉTIERS

AURIS GESTION DÉCLINE SES EXPERTISES AU TRAVERS DE QUATRE MÉTIERS :



GESTION SOUS MANDAT

Particuliers, institutionnels, trésorerie

Notre activité de gestion sous mandat s'adresse aussi bien aux clients institutionnels qu'aux clients privés et entreprises pouvant être accompagnés par des CGP. Elle est déployée via différents supports : comptes-titres, assurance-vie luxembourgeoise (FID,FIC) et contrat d'assurance de droit français.



GESTION COLLECTIVE

Une gamme adaptée aux différents cycles de marché et horizons d'investissement

Notre gamme ciblée d'OPCVM, reflète nos trois principales expertises : la gestion obligataire flexible, la gestion actions européennes et globale et l'allocation d'actifs en architecture ouverte. Notre recherche de rendement régulier avec une volatilité maîtrisée se reflète dans l'indicateur synthétique de rendement-risque (SRI) allant, selon le produit, d'un niveau 2 à un niveau 6.



SERVICE DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Accompagnement personnalisé

Notre équipe de gérants-conseils met à votre disposition une veille sur les marchés financiers ainsi que des recommandations d'investissement adaptées.



GESTION DE FONDS SUR MESURE ET DÉDIÉS

Gestion selon votre cahier des charges

Nous gérons des **fonds dédiés pour nos clients institutionnels** sous contraintes prudentielles et déployons notre expertise sur des **fonds sur mesure pour nos partenaires CGP**.

Nous instaurons une relation de proximité avec nos clients institutionnels et CGP nous permettant ainsi de mieux cerner leurs besoins et, dans un cadre conforme à la réglementation, déployer une véritable gestion sur mesure.



1.6 SIGNATAIRE DES PRI



AURIS GESTION A ADHÉRÉ AUX PRI DE L'ONU EN 2021.

Les PRI sont une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du programme des nations unies pour l'environnement (UNEP FI) et le pacte mondial des Nations Unies.

Les PRI coopèrent avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable. L'objectif des PRI est de comprendre les conséquences des questions environnementales, sociales et de gouvernance sur les investissements et d'aider les signataires à les intégrer dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat. Les six principes sont :

- 1 NOUS PRENDRONS EN COMPTE LES QUESTIONS ESG DANS LES PROCESSUS D'ANALYSE ET DE DÉCISION EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT.**
- 2 NOUS SERONS DES INVESTISSEURS ACTIFS ET PRENDRONS EN COMPTE LES QUESTIONS ESG DANS NOS POLITIQUES ET PRATIQUES D'INVESTISSEURS.**
- 3 NOUS DEMANDERONS AUX ENTITÉS DANS LESQUELLES NOUS INVESTISSONS DE PUBLIER DES INFORMATIONS APPROPRIÉES SUR LES QUESTIONS ESG.**
- 4 NOUS FAVORISERONS L'ACCEPTATION ET L'APPLICATION DES PRINCIPES AUPRÈS DES ACTEURS DE LA GESTION D'ACTIFS.**
- 5 NOUS TRAVAILLERONS ENSEMBLE POUR ACCROÎTRE NOTRE EFFICACITÉ DANS L'APPLICATION DES PRINCIPES.**
- 6 NOUS RENDRONS COMPTE INDIVIDUELLEMENT DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS PROGRÈS DANS L'APPLICATION DES PRINCIPES.**



02 NOS ENGAGEMENTS

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE) EST AU CŒUR DE NOTRE PROJET DE DÉVELOPPEMENT.

Auris gestion s'engage ainsi à associer dans une stratégie de long terme la performance Environnementale, Sociale et la Gouvernance (ESG) à l'ensemble de ses parties prenantes, internes (collaborateurs, dirigeants et administrateurs) et externes (clients, fournisseurs) ainsi qu'à l'ensemble de ses métiers (conseil, gestion d'actif ...).

Cette démarche s'articule autour de 6 engagements qui constituent les piliers de notre ambition RSE et portent nos valeurs et nos ambitions. Ces 6 engagements intègrent plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.



ENGAGEMENT GOUVERNANCE :

assurer une gouvernance
intègre et responsable (Objectif 8)



ENGAGEMENT SOCIAL :

favoriser la diversité et l'égalité des chances,
accompagner les carrières, transparence
des rémunérations (Objectifs 4, 5, 8 et 10)



ENGAGEMENT SOCIÉTAL :

soutenir des causes pour un monde
plus durable et solidaire (Objectifs 3, 4, 10)



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL :

réduire l'impact environnemental
de nos opérations (Objectif 12)



ENGAGEMENT CLIENTS :

répondre aux attentes de nos clients en développant
une offre de produits et de services intégrant l'ESG (Objectifs 13, 14 et 15)
Engagement amélioration des pratiques : contribuer à l'amélioration des
pratiques de place (Objectif 4)



QUE SONT LES ODD ?

L'ONU définit ces 17 Objectifs de Développement Durable comme « un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète ». Ces objectifs sont définis dans une approche systémique : tous doivent être considérés et atteints pour limiter les conséquences à court et moyen terme du changement climatique. Ils reconnaissent notamment que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, comme l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

Les 17 ODD sont donc interdépendants.

En effet, lutter contre la menace du changement climatique influence notre façon de gérer nos ressources naturelles, parvenir à l'égalité des sexes ou à une meilleure santé contribue à éradiquer la pauvreté, et consolider la paix réduira les inégalités et contribuera à des économies florissantes.



2.1 ENGAGEMENT GOUVERNANCE



L'AMBITION RSE D'AURIS GESTION S'INSCRIT DANS UNE STRATÉGIE DE LONG TERME ET EST PORTÉE PAR LES PLUS HAUTES INSTANCES DE LA SOCIÉTÉ.

AURIS GESTION EST DIRIGÉE DE MANIÈRE COLLÉGIALE.

L'équipe dirigeante dispose d'expériences complémentaires au sein de grandes sociétés financières françaises ou internationales. Si chacun est spécialisé dans un domaine lié à la Gestion Privée ou à l'Asset Management, tous ont en commun un même objectif : servir au mieux nos clients dans un cadre conforme et transparent.



MARC DE SAINT-DENIS **PRÉSIDENT**

Diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Marc de Saint-Denis débute sa carrière dans les télécommunications aux Etats-Unis, avant de s'installer en Suisse où il assumera les responsabilités de gestion des risques de marché et de restructuration de crédits industriels au sein du groupe Paribas. Il s'attachera ensuite à la gestion d'une petite banque dédiée à une clientèle privée. Dès 1995, il prend la direction générale de la filiale française de la Caixa Geral de Depositos, à Paris. Une institution qu'il redresse et redéploie en renouant avec la prospérité. **Co-fondateur d'Auris Gestion en 2004, il en structure les activités et se consacre à son succès auprès des fortunes privées et des entrepreneurs.**



PHILIPPE KRIER **DIRECTEUR GÉNÉRAL - GESTION PRIVÉE**

Titulaire d'une maîtrise d'économie (Louis Pasteur) et d'un DESCF, Philippe Krier débute sa carrière en 1994, au sein de la Banque Demachy Worms & Cie en tant que gérant de portefeuilles et responsable d'une clientèle familiale. Début 2000, il est nommé directeur adjoint de la gestion privée de la Banque de Neuflyze. Il y exercera le métier de gérant d'actifs et y développera une clientèle haut de gamme. Le périmètre de son expertise s'étend de l'allocation et la sélection d'OPCVM directionnels et alternatifs à la sélection de titres en direct. Il a notamment contribué à l'organisation et à la structuration optimale d'importants patrimoines. Il intervient sur l'ensemble des problématiques liées à l'assurance vie et aux holdings familiales. **Philippe Krier poursuit son activité au sein d'Auris Gestion depuis 2006 et dirige l'activité de Gestion Privée.**



SÉBASTIEN GRASSET **DIRECTEUR GÉNÉRAL - ASSET MANAGEMENT**

Diplômé d'un DEA en Droit des Affaires et de l'Economie ainsi que d'un DESS en Droit Bancaire et Financier à Paris I Panthéon-Sorbonne et d'un DU de spécialisation en droit européen à Paris XII, Sébastien a ensuite débuté sa carrière en tant que Responsable juridique chez OFI Asset Management ; puis Directeur Général chez Twenty First Capital ; et Directeur Général d'ECOFI Investissements. Sébastien a par ailleurs fondé Salamandre AM dont il a assuré la direction (comme Directeur Général puis Président) et le développement jusqu'à son rapprochement avec Auris Gestion. Ses capacités de structuration et son parcours de dirigeant responsable de sociétés de gestion lui ont donné une vision globale des métiers de l'Asset Management. **Sébastien Grasset poursuit son activité depuis 2020 au sein d'Auris Gestion où il dirige l'activité d'Asset Management au service notamment des clients institutionnels, CGP et family offices.**



LA DIRECTION GÉNÉRALE EST RESPONSABLE DE LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE RSE D'AURIS GESTION, EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ RSE.

Auris Gestion a établi une gouvernance autour de l'investissement ESG, comme indiqué ci-dessous :

COMITÉ	RÔLE
COMITÉ DE DIRECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Il valide en dernier ressort les stratégies ESG d'Auris Gestion.
COMITÉ ISR	<ul style="list-style-type: none"> • Il définit la stratégie ESG d'Auris Gestion. • Il met en place et maintient le recueil de procédures relatives à la mise en œuvre de la stratégie ESG. • Il assure la coordination entre les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie ESG. • Il garantit la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie ESG et du respect des procédures liées.
COMITÉ CONTROVERSES	<ul style="list-style-type: none"> • Il définit la politique de gestion des controverses d'Auris Gestion. • Il détermine la classification d'un émetteur en termes de controverses et statue sur son maintien ou non. • Il met en place et maintient le recueil de procédures relatives à la mise en œuvre de la politique de gestion des controverses. • Il assure la coordination entre les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique de gestion des controverses. • Il garantit la mise en œuvre opérationnelle de la politique de gestion des controverses et du respect des procédures liées.
COMITÉ DE GESTION	<ul style="list-style-type: none"> • Il définit l'intégration des critères ESG dans les processus d'investissement. • Il assure et formalise la correcte application cette intégration à chaque niveau du processus d'investissement.
COMITÉ DE CONTRÔLE DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Il garantit la mise en place et le suivi des contrôles des contraintes réglementaires et contractuelles relatives critères ESG. • Il formalise les éventuels risques identifiés au titre de la gestion du risque de durabilité au sein de la société de gestion.
COMITÉ DE CONFORMITÉ ET DE CONTRÔLE INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Il garantit la bonne application des procédures relatives à la mise en œuvre de la stratégie ESG d'Auris Gestion par les équipes opérationnelles. • Il formalise les contrôles de second niveau relatifs à cette mise en œuvre.
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	<ul style="list-style-type: none"> • Il est composé de deux membres du Comité de Surveillance d'A&B CAPITAL (holding de contrôle d'AURIS GESTION) et de la RCCI d'AURIS GESTION. • Au sein de cette instance, la RCCI veille plus particulièrement à la bonne application du principe d'égalité salariale entre hommes et femmes à temps de travail, postes de travail et niveaux d'expérience équivalents.
COMITÉ RSE	<ul style="list-style-type: none"> • Il est composé d'un représentant du CSE, d'un membre de la Direction et de la RCCI. • Le Comité RSE définit la politique RSE d'AURIS GESTION, veille à sa bonne application et évalue le résultat des actions menées.
COMITÉ DE VOTE ET D'ENGAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Il définit les la stratégie d'engagement ainsi que la politique de vote. • Il met en place et maintient le recueil de procédures relatives à l'engagement et la politique de vote. • Il assure la coordination entre les différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie d'engagement et de la politique vote. • Il garantit la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'engagement et de la politique vote.

2.2 ENGAGEMENT SOCIAL



AURIS GESTION EST UNE STRUCTURE ENTREPRENEURIALE, DÉTENUE À 100% PAR SES FONDATEURS ET SES SALARIÉS. IL EN DÉCOULE UN FORT ALIGNEMENT D'INTÉRÊTS ENTRE CLIENTS ET COLLABORATEURS, GRÂCE À LA LIBERTÉ DE PENSÉE, DE PAROLE ET D'ACTION MUTUELLE.

Auris Gestion est donc conscient de l'importance majeure de l'épanouissement de ses collaborateurs. A ce titre, la société a souhaité mettre en place plusieurs actions destinées à attirer, motiver et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de durabilité.

2.2.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

[Lien vers la politique de rémunération](#)

Un Comité de Rémunération a été mis en place au sein d'AURIS GESTION. Le Comité de Rémunération est systématiquement informé des décisions prises par la Direction en matière de rémunérations fixes et variables.

La politique de rémunération fait l'objet d'une revue périodique par la Direction et d'une évaluation indépendante par le Comité de Rémunération, au moins annuellement et à l'occasion de tout changement dans l'organisation ou le périmètre d'activité de la Société de Gestion (à cet effet, le Président est tenu d'archiver et de mettre à la disposition du Comité de Rémunération l'ensemble des documents relatifs aux rémunérations fixes et variables). Cette évaluation indépendante annuelle fait l'objet d'un procès-verbal reprenant l'ensemble des éléments appréciés par le Comité de Rémunération.

La rémunération des collaborateurs s'articule autour des composantes suivantes :

- Une rémunération fixe
- Une rémunération variable qui dépend :
 - Des performances personnelles du collaborateur,
 - De la réglementation applicable à la Société de Gestion et aux OPC dont elle assure la gestion,
 - De la performance globale de la Société de Gestion et de l'ensemble des fonds qu'elle gère.

2.2.2 EGALITÉ FEMMES / HOMMES OU DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel. La loi dispose que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent tendre vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et doivent formuler des objectifs visant à l'égalité. Les discriminations liées au sexe sont un délit et sont punies par la loi.

Auris Gestion a mis en place une politique de recrutement favorisant l'égalité femmes-hommes. Bien que les métiers de la finance comportent beaucoup d'acteurs de sexe masculin, Auris Gestion estime que la mixité est une source de valeur ajoutée au bénéfice des clients. Cette mixité doit aussi s'accompagner d'une réelle égalité de rémunération à poste équivalent et d'un traitement identique en matière de promotion interne.

Auris Gestion veille également à l'articulation entre travail et vie privée, permettant un rééquilibrage des responsabilités familiales.



2.2.3 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La réglementation française (loi Avenir Professionnel) impose un entretien professionnel tous les deux ans à partir de deux ans d'ancienneté au sein d'une entreprise. Cet entretien permet au salarié de faire le point sur son évolution à son poste mais également sur ses souhaits de progression au sein de la société.

Au-delà des obligations réglementaires précitées, AURIS GESTION sollicite chacun de ses collaborateurs au moins une fois par an afin de recueillir leurs besoins individuels de formations.

En outre, un plan de formation à l'ESG a été mis en place par la Direction d'AURIS GESTION. Ainsi :

- 4 collaborateurs (3 femmes et 1 homme) ont d'ores et déjà obtenu la certification AMF ESG ;
- 7 collaborateurs ont suivi une formation réalisée par MSCI ESG concernant l'utilisation de la plateforme et des outils mis à leur disposition ;
- 25 collaborateurs ont suivi une formation relative à la finance durable organisée par GENESIA FINANCE ;
- plan de formation 2023 – 2024 : CFA ESG pour 3 collaborateurs, 4h de formation portant sur l'approfondissement des concepts de la finance durable (Article 9 SFDR, impact investing, etc...) et 4h de formation portant sur la revue des évolutions réglementaires de la finance durable, l'explication des éventuels développements ESG des fonds et/ou d'Auris Gestion.



AURIS GESTION ENCOURAGE TOUTES LES INITIATIVES INDIVIDUELLES QUE SES COLLABORATEURS SOUHAITENT ENTREPRENDRE EN MATIÈRE DE RSE, QU'IL S'AGISSE DE FORMATIONS INDIVIDUELLES, D'ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS, ETC. A TITRE D'EXEMPLE, NOTRE RCCI PRÉPARE, DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2024, LE MBA RSE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE GESTION (IFG).

2.2.4 CRÈCHE INTER-ENTREPRISES

Pour participer à l'épanouissement de nos salariés jeunes parents, Auris Gestion a conclu un partenariat avec les crèches «Les Petites Canailles». Ainsi, c'est avec une meilleure sérénité que nos employés peuvent concilier leur vie personnelle et professionnelle. Ce partenariat connaît un franc succès chez Auris Gestion dont la pyramide des âges des employés s'est rajeunie.



2.3 ENGAGEMENT SOCIÉTAL



AURIS GESTION DÉPLOIE UN PROGRAMME DE MÉCÉNAT ANNUEL AFIN DE SOUTENIR DES ACTIONS DANS LES DOMAINES PRINCIPAUX SUIVANTS :

PROTECTION DE L'ENFANCE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ÉPANOUISSEMENT PAR LE SPORT

LUTTE CONTRE LA FAIM

CULTURE ET PATRIMOINE





2.4 ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



Les activités d'Auris Gestion ont un impact direct sur les écosystèmes naturels. Conscient de ce problème et de son urgence, Auris Gestion s'engage à travers plusieurs actions visant à réduire son empreinte environnementale :

- SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS
- RÉDUCTION DES IMPRESSIONS PAPIERS COUPLÉE À LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ « CÈDRE » EN MATIÈRE DE TRI ET DE REVALORISATION DE TOUS LES TYPES DE PAPIER QUE NOUS POUVONS ÊTRE AMENÉS À UTILISER
- MOBILITÉ DOUCE ET TÉLÉTRAVAIL
- RÉDUCTION ET OPTIMISATION DES DÉCHETS

Dans le cadre de son implication pour la protection de l'environnement et en complément de notre programme de Mécénat, nous avons mis en place en place les actions suivantes :



- Recours aux services de la Société « Cèdre » pour recycler les documents papier et impressions utilisés par nos équipes. www.cedre.info

Nous avons retenu la société « Cèdre » pour sa vocation sociétale et environnementale.

- Notre engagement en matière de mobilité douce :
Un abonnement à la compagnie G7 a été souscrit par la société et les collaborateurs sont invités à recourir systématiquement à des véhicules hybrides ou électriques. Il est rappelé que la société G7 a mis en place un programme de plantation d'arbres en lien avec ce service.
- Les déplacements en train sont systématiquement privilégiés, lorsque le train est une alternative à l'avion.
- Enfin, les collaborateurs sont sensibilisés par notre Direction sur l'extinction des ordinateurs et des lumières au bureaux lorsque cela est possible et sont invités à en faire de même lorsqu'ils sont en télétravail.



2.5 ENGAGEMENT CLIENTS



AURIS GESTION SOUHAITE ÉTABLIR AVEC SES CLIENTS DES RELATIONS DE LONG TERME BASÉES SUR LA PROXIMITÉ ET LA CONFIANCE. DANS CE CADRE, AFIN DE RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS CROISSANTES DE SES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRALE, AURIS GESTION DÉVELOPPE UNE STRATÉGIE DE FINANCE DURABLE TRANSPARENTE ET COHÉRENTE AVEC SES VALEURS, PERMETTANT LA RÉORIENTATION DES FLUX FINANCIERS VERS DES ACTIVITÉS ET DES ENTREPRISES DURABLES.

[Lien vers la politique ESG](#)

Auris Gestion est organisée en deux pôles d'instincts : le Pôle Asset Management (gestion directe) avec 1,7 Mds€ sous gestion et le Pôle Gestion Privée (multigestion) avec 1,8 Mds€ sous gestion. La politique ESG s'applique à l'ensemble des fonds et mandats de gestion d'Auris Gestion classifiés article 8 et article 9 au regard de la réglementation européenne SFDR, qu'ils soient gérés en direct ou en multigestion. Cette démarche d'intégration ESG s'articule classiquement autour de plusieurs axes : la notation des émetteurs, les exclusions, la gestion des controverses et l'engagement actionnarial.

Par ailleurs, Auris Gestion a entrepris une démarche de labellisation du fonds « AURIS EUROPEAN EVOLUTION SRI » qui a obtenu le Label ISR en 2023.



QU'EST-CE QUE LE LABEL ISR ?

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Économie et des Finances.

Son but : permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets.



2.5.1 INTÉGRATION ESG

GESTION DIRECTE

La notation des émetteurs ne concerne pas les émetteurs publics (pour lesquels nous considérons que l'utilisation des données ESG est moins pertinente) et s'appuie sur l'expertise de 2 partenaires :

1. Le module « ESG Ratings » proposé par MSCI, nous permet d'accéder à une recherche reconnue et cohérente avec notre vision pragmatique de l'utilisation des données extra-financières, et de déterminer l'univers investissable de nos portefeuilles
2. Le module « Spread Research » proposé par Ethifinance est spécialisé dans la recherche crédit, et est utilisé dans le cadre de l'analyse d'émetteurs spécifiques, et plus spécifiquement des émetteurs high yield.

MULTIGESTION : FONDS / ETF

Auris Gestion a établi une grille d'analyse sur la société de gestion afin de vérifier ses procédures ESG au regard des documents SFDR publiés.

Concernant le fonds dans lequel elle souhaite investir, elle vérifie que le fonds a mis en place et respecte certains éléments (classification SFDR 8 ou 9, Label, niveau de communication selon la position recommandation AMF DOC 2020-03 ...)

Le pôle Asset Management d'Auris Gestion a développé une approche de multigestion ISR pour son périmètre de gestion : « PAN-ISR » (pour « Programme d'ANalyse ISR »)

En synthèse, il s'agit de faire ressortir les fonds (en ce compris les ETF), qui, parmi ceux qui se présentent comme ISR, ESG, durables..., sont jugés les meilleurs par nos équipes en matière de performances financières et d'approche extra-financière.

VOIR NOTRE PLAQUETTE MULTIGESTION ISR

2.5.2 EXCLUSIONS

Sur la base de ses convictions éthiques, Auris Gestion a élaboré une politique d'exclusion qui est appliquée pour ses **fonds de gamme**. Sur la base des recherches internes effectuées par Auris Gestion et de sources de données externes (MSCI, Spread Research et Bloomberg, internet, broker), la société de gestion a défini 2 types d'exclusions qui constituent un premier filtre de sélection pour tous les investissements considérés.

EXCLUSIONS NORMATIVES

Sont exclues les organisations impliquées dans un ou plusieurs cas controversés où il existe des allégations crédibles selon lesquelles l'entreprise ou sa direction a infligé un préjudice grave à grande échelle en violation des **Principes du Pacte Mondial des Nations Unies**, ou des **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**.

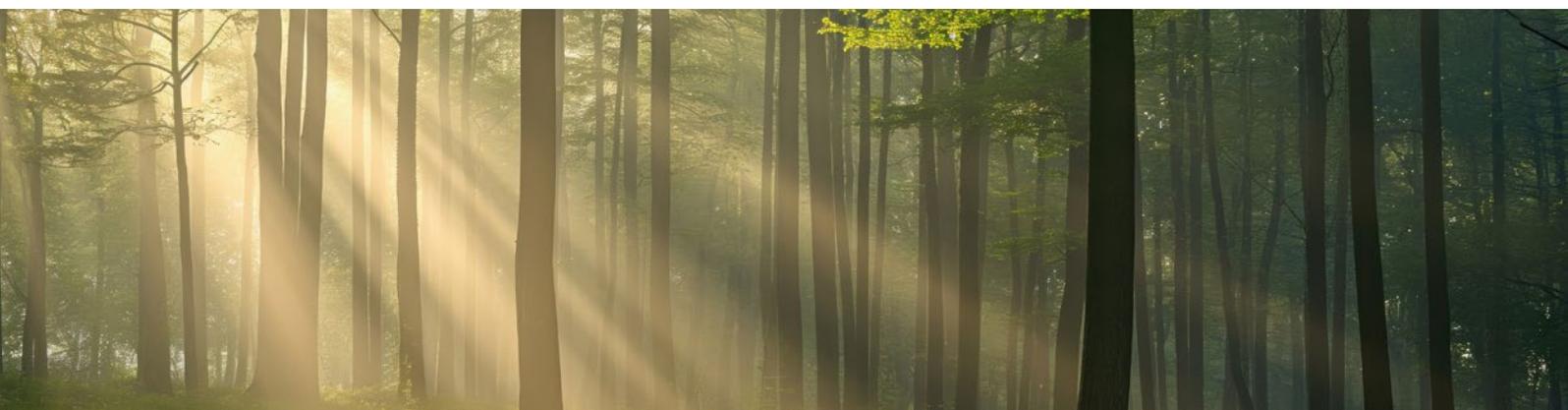
Auris gestion exclut également les **États non-coopératifs fiscalement (paradis fiscaux)**, les **États dont le score d'opacité financière est supérieur à 65** (hors pays membres de l'UE et États-Unis), ainsi que les entreprises qui sont impliquées dans le secteur des **armes controversées**.

EXCLUSIONS SECTORIELLES

Sont exclues les entreprises qui sont impliquées dans les secteurs des **Casino et jeux de hasard**, du **Tabac** et du **Charbon**.

2.5.3 GESTION DES CONTROVERSES

La société de gestion a renforcé sa maîtrise des risques ESG à travers la définition d'une politique de suivi des controverses appliquée lors de toutes les étapes de son processus d'investissement. Cette politique implique notamment la surveillance des niveaux de gravité des controverses ESG identifiées par MSCI et Spread Research avec une procédure définie pour chacun des niveaux. Pour les controverses les plus préjudiciables, une analyse plus poussée est réalisée et des actions, telles que l'exclusion, peuvent être entreprises.



2.5.4 POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Nous utilisons différents leviers d'influence auprès de nos émetteurs, tels que notre politique d'engagement actionnarial et de vote, afin de promouvoir l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de leur ADN et de leurs processus.

[Lien vers la Politique d'engagement actionnarial de vote](#)

ENGAGEMENT

Notre politique d'engagement s'applique à notre univers d'investissement, composé d'entreprises cotées et non cotées émettant des titres sur des marchés réglementés. Elle couvre l'ensemble des actifs sous gestion classifiés article 8 ou article 9 selon la réglementation SFDR, à l'exception des fonds de fonds de notre offre de gestion.

1. Engagement individuel

Notre approche en matière d'engagement actionnarial se concentre, de manière prédominante, sans toutefois s'y limiter strictement, sur les émetteurs que nous identifions comme prioritaires, notamment les organisations exposées à des risques ESG significatifs ou celles ayant reçu des notations ESG de faible qualité, et ce, en accord avec notre politique de suivi des controverses. Notre approche d'engagement est structurée autour de thèmes clés que nous considérons comme prioritaires. Ces thèmes sont définis chaque année en fonction de nos objectifs d'impacts positifs pour nos investissements. Le choix des thèmes d'engagement prioritaires est basé sur les enjeux sociétaux et environnementaux, ainsi que sur la gestion des risques de durabilité auxquels nos fonds pourraient être exposés.

2. Engagement collaboratif

Auris gestion participe également, au cas par cas, à des actions d'engagement collaboratif.

VOTE

Auris Gestion est convaincue par la nécessité de s'impliquer activement dans les processus de prises de décisions de ses émetteurs au travers l'exercice de ses droits de vote lors des Assemblées Générales.

Auris Gestion fait appel à ISS, un spécialiste du vote par procuration, pour exercer ses droits de vote au travers de sa politique de vote par procuration dédiée à l'investissement socialement responsable (ISR). L'externalisation de cette partie de son engagement auprès d'ISS lui permet d'avoir un processus efficace en place qui couvre l'ensemble de ses participations et qui lui fournit un accès aux différentes analyses et recommandations réalisées par ISS pour alimenter ses réflexions.

Si la participation aux votes n'est soumise à aucun seuil pour les fonds labellisés ISR ou en cours de labellisation, la société applique des seuils (en % du capital d'un émetteur détenu par l'ensemble des OPC gérés par Auris Gestion pour une même catégorie de titres) pour les fonds non-labellisés ISR.

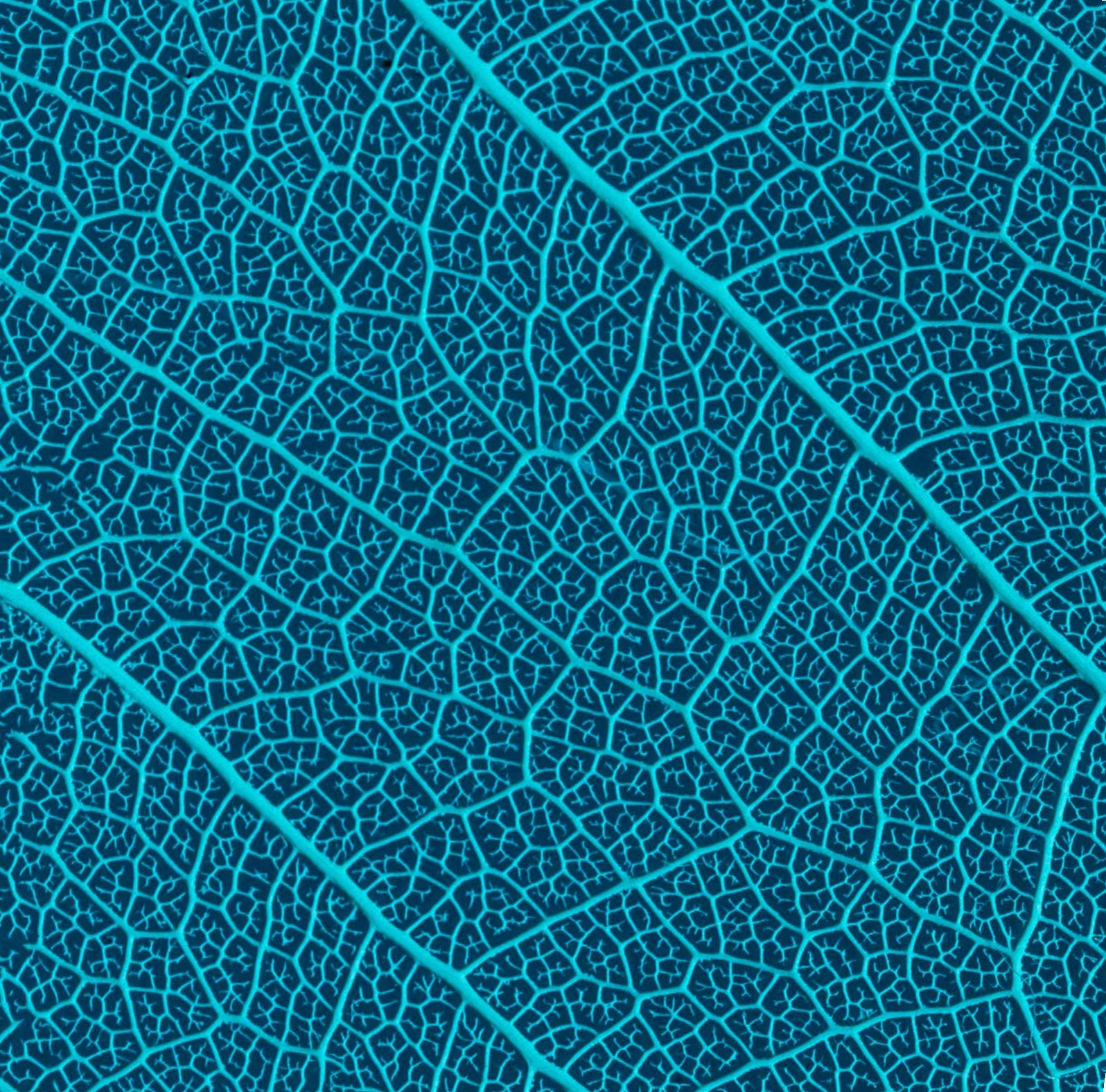
2.5.5 TRANSPARENCE

DANS LE CADRE DE SA DÉMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE, AURIS GESTION COMMUNIQUE DE FAÇON TRANSPARENTE SUR SES ACTIVITÉS ET SES ENGAGEMENTS AUPRÈS DE SES PARTENAIRES ET DE SES CLIENTS.

Auris Gestion tient ainsi à jour une documentation complète sur son activité d'investisseur responsable et durable, disponible sur le site internet. Cette base documentaire régulièrement mise à jour inclut notamment :

- La politique ESG
- La Politique d'engagement actionnarial de vote
- Le Rapport annuel d'exercice des droits de vote et rapport annuel d'engagement actionnarial pour les fonds labélisés
- Le Code de transparence pour les fonds labélisés





AURIS
GESTION

153 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS

contact@aurisgestion.com

+33 (0)1 78 41 00 31 / +33 (0)1 42 25 83 40

www.aurisgestion.com

Ce document a été réalisé par la société AURIS GESTION, Société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro AMF : GP-04000069, RCS Paris n° : 479 789 778. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres (en ce compris des parts ou actions d'OPC) ni encore une quelconque sollicitation ou offre de souscription aux OPC et services financiers qui y sont décrits. Il est rappelé aux destinataires de ce document qui envisagent de souscrire aux OPC décrits dans ce document qu'une telle opération doit être exclusivement envisagée sur la base des informations figurant dans le prospectus des OPC, qui peuvent être différentes de celles présentées dans le présent document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.